



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la cohésion sociale

Parcours de formation

***Plan national de formation continue des professionnels de la petite enfance
« Ambition Enfance Égalité »***

Sommaire

- I. Présentation**
- II. Etapes du parcours de formation**
- III. Modalités pédagogiques et techniques de formation**
- IV. Ressources documentaires**

I. Présentation

Objectifs

La formation des professionnels de l'accueil de la petite enfance constitue l'une des **priorités de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**.

Le plan de formation **des professionnels de la petite enfance** prévu à ce titre vise la formation des **600 000 professionnels de la petite enfance afin de prévenir et lutter contre la reproduction des inégalités dès le plus jeune âge**.

Il s'inscrit également d'une part dans le cadre des mesures prises au titre de **la démarche « 1 000 premiers jours »**, d'autre part dans celui de **la réforme des modes d'accueil du jeune enfant** qui se déploiera à compter de début 2021.

Le plan de formation s'appuie sur un socle de références :

- ✓ **Le référentiel de qualité du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (2019)**
- ✓ **Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant (2017)**

Les formations contribueront au développement global et interactif des jeunes enfants, dans une logique de prime éducation et de continuité éducative vers l'entrée en école maternelle et selon une approche holistique.

I. Présentation

Démarche méthodologique

Ce document comporte les éléments du **cahier des charges des sept étapes du parcours de formation** prévu par le **Plan de formation**.

Ces étapes offrent des opportunités de formation qui permettent une grande **diversité** de parcours pour les professionnels de l'accueil du jeune enfant en fonction de leurs acquis et de leurs besoins:

- ✓ Les étapes peuvent être suivies **isolément** et **s'adaptent aux profils des participants**.
- ✓ Elles peuvent également être **suivies séparément** et il **n'est pas obligatoire de les suivre en totalité**. Certains professionnels peuvent avoir des compétences acquises antérieurement ou peuvent projeter d'en acquérir d'autres ultérieurement.

I. Présentation

Le référencement des formations (1/2)

Les offres de formation existantes dont les contenus correspondent aux **objectifs visés par l'une des étapes** seront **référéncées**.

Le processus de référencement prendra en compte les critères suivants :

- ✓ La formation considérée doit **présenter une (ou plusieurs) pratiques (s) illustrant les notions de base** ;
- ✓ Le contenu de la formation considérée doit être conforme aux **contenus décrits** dans le présent document ;
- ✓ La durée de la formation considérée doit être conforme à celle **préconisée** à savoir **une à deux journée(s) maximum**.

I. Présentation

Le référencement des formations (2/2)

- **Le référencement** sera réalisé par les OPCO, IPERIA et le CNFPT, dont les compétences et l'expertise sont reconnues dans le domaine la formation professionnelle des professionnels de l'accueil du jeune enfant.
- Les formations référencées pourront recevoir le **soutien financier de l'Etat**.
- Elles seront enregistrées dans une **base de données partagée** créée à cet effet. Celle-ci sera accessible à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, aux acteurs institutionnels ainsi qu'aux autres partenaires.

II. Etapes du parcours de formation

1. **Le langage**
2. **Les arts et la culture**
3. **L'alimentation et la relation avec la nature**
4. **L'accueil occasionnel**
5. **La prévention des stéréotypes**
6. **L'accueil des parents**
7. **Le numérique**

E1. Le langage

Objectif. Le professionnel de l'accueil doit saisir la complexité du développement langagier du jeune enfant et apprendre à le favoriser par tous les moyens disponibles.

E1. Le langage

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de l'acquisition du langage

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales et des enjeux théoriques, philosophiques, juridiques et sociologiques du développement du langage pour le jeune enfant, sa famille et l'EAJE ou les professionnels de l'accueil, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- Le développement du bébé au jeune enfant
- La relation privilégiée de communication entre l'adulte et le jeune enfant dans le plaisir de parler avec autrui
- Le multilinguisme chez le jeune enfant
- La communication verbale et non verbale
- La communication entre enfants et son rôle sur le développement du jeune enfant
- Impact négatif de l'utilisation des smartphones pendant le travail avec les enfants sur la qualité de la communication avec le jeune enfant

2. Exemples de pratiques

- Appui sur les littératures et les créations sonores de jeunesse comme support de la relation avec le jeune enfant dans l'acquisition du langage
- Jouer avec les langues, mimer, lire, chanter, danser, raconter et nommer

E2. Les arts et la culture

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit intégrer au maximum une dimension culturelle et artistique dans sa pratique au quotidien et dans l'accompagnement du jeune enfant.

E2. Les arts et la culture

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de l'éveil culturel et artistique

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales et des enjeux théoriques, philosophiques, juridiques et sociologiques de la pratique des arts et de la culture pour le jeune enfant, sa famille et l'EAJE ou les professionnels de l'accueil, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- L'environnement institutionnel (accords, conventions et/ou documents de référence), le maillage territorial et les opportunités existantes
- Elaboration de projets et travail en réseau avec les structures culturelles de proximité et les artistes du territoire
- Intégration des arts et de la culture dans la pratique professionnelle quotidienne et dans les autres projets type projet passerelle etc.
- Implication des parents dans les projets artistiques et culturels
- Développement des capacités d'expression du jeune enfant à travers des actions créatives
- La rencontre du jeune enfant avec les œuvres et les artistes

2. Exemples de pratiques

- Activités en mode projet : résidence ou intervention d'artistes, découverte des œuvres (spectacle, concert, livre et lecture, œuvres dans l'espace publics, cinéma) et pratiques culturelles et artistiques.
- Pratiques quotidiennes : chanter, danser partager une lecture, jouer de la musique, pratiques plastiques, partage des cultures de chacun en impliquant les parents (culture immatérielle/droits culturels), etc.
- Fréquentation des lieux de proximité à caractère culturel ou artistique : bibliothèque, médiathèque, centre d'arts, musée, monuments, salle de spectacles et de concerts, salles de cinéma, etc.

E3. L'alimentation et la relation avec la nature

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit sensibiliser l'enfant à son interaction avec la nature en général et avec son environnement quotidien (espaces naturels, nourriture, hygiène, santé, activités extérieures, respect de l'environnement).

E3. L'alimentation et la relation avec la nature

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de l'alimentation et de la nature

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales et des enjeux théoriques, philosophiques, juridiques et sociologiques de l'alimentation et du contact avec la nature pour le jeune enfant, sa famille et l'EAJE ou les professionnels de l'accueil, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- Connaissance des documents de référence
- Identification des ressources nationales et locales et des partenaires potentiels
- Constitution de repas sains faits à partir de produits locaux et de saison
- Mise en œuvre des recommandations en matière de santé environnementale (les polluants, les perturbateurs endocriniens, qualité de l'air intérieur, exposition au bruit, etc.)
- Découverte de la nature et des espaces naturels en milieu urbanisé pour le jeune enfant
- Organisation d'activités pour enfants à l'extérieur (jeux, jardinage et activités de découvertes des végétaux, minéraux et des paysages)

2. Exemples de pratiques

- Nature, alimentation et goût : les fruits, les légumes, la cuisine dans les jeux d'éveil et de découverte
- Repérer les parcs et jardins, les bois et forêts accessibles aux tout-petits, les fermes proposant la découverte des animaux ou des ateliers, etc.
- Expériences de culture de jardins, de balcons, etc.
- Découverte de fermes et associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) pour la préparation des repas
- Préparation de repas sains : démarche, réseau, menus et recettes

E4. L'accueil occasionnel

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit avoir connaissance des enjeux de l'accueil occasionnel (intérêts, apports pour le jeune enfant et sa famille) et apprendre à le mettre en place, l'encourager et le gérer, tout en assurant une attention bienveillante à la situation globale du jeune enfant en accueil occasionnel.

E4. L'accueil occasionnel

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de l'accueil occasionnel

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales et des enjeux théoriques, philosophiques, juridiques et sociologiques de l'accueil occasionnel pour le jeune enfant, sa famille et l'EAJE ou les professionnels de l'accueil, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- Elaboration d'un projet d'accueil intégrant l'accueil occasionnel
- Réponse par l'offre d'accueil occasionnel aux attentes des familles dans leur volonté de retour à l'emploi
- Identification des ressources nationales et locales et des partenariats possibles avec les acteurs du secteur social, de l'emploi ainsi que de la protection de l'enfance
- Création des conditions favorables pour favoriser lors de l'accueil occasionnel un temps de sécurité physique et affective pour l'enfant, et socialisant et rassurant sa famille
- Repérage des difficultés dans le lien enfant / parents et agir en cas de négligences ou maltraitements

2. Exemples de pratiques

- Solutions et accompagnement facilitant le retour à l'emploi et la réorganisation de la vie familiale
- Repérage des situations de souffrance ou de fragilité de l'enfant dans le cadre d'accueils occasionnels
- Situations spécifiques d'accueil occasionnel des situations spécifiques

E5. La prévention des stéréotypes

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit être attentif aux discriminations et stéréotypes liées au genre de l'enfant, à son origine sociale et culturelle, aux situations de handicap ou maladies, affiner sa perception, analyser ses propres comportements et ajuster ses pratiques.

E5. La prévention des stéréotypes

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de la prévention des stéréotypes

- Connaissance des apports théoriques, des notions philosophiques, juridiques et sociologiques sur la diversité, la prévention des multiples discriminations (genre, handicap, origine ethnique, culture, situation sociale, situation économique, etc.) et leurs répercussions sur l'accueil de jeunes enfants
- Elaboration d'un projet d'accueil intégrant l'ensemble des enfants et des familles, favorisant l'égalité filles-garçons et l'éducation non sexiste et non discriminante
- Création d'espaces propices à l'expression et à l'épanouissement du jeune enfant indépendamment de son genre, respect de sa singularité et de sa place parmi les autres enfants et parmi les adultes
- Mise en place des accompagnements nécessaires
- Identification des ressources nationales et locales sur la prévention des stéréotypes dont les interactions fille/garçon et intégration dans le maillage associatif territorial.
- Intégration de la notion de différence dans les échanges avec les parents et les familles (différences filles/garçons, entre fille et garçon, différence de cultures, de langue etc..)

2. Exemples de pratiques

- Analyse des données du territoire considéré, de son tissu social, de ses spécificités ethniques, religieuses et culturelles en lien avec la problématique de reproduction des inégalités et la question de la représentation du masculin et du féminin
- Procédure d'attribution des places d'accueil prenant en compte l'ensemble des familles
- Procédure adaptée d'accueil des familles et d'échange avec les familles
- Exemples de réponses aux besoins spécifiques de jeunes enfants exposés à un risque de discrimination
- Situations spécifiques liées au handicap de l'enfant et mise en place des accompagnements nécessaires
- Analyse des attitudes professionnelles, des objets et supports pédagogiques (mots, gestes, vêtements, jeux, jouets, loisirs, littérature, etc.) qui contribuent à la production des inégalités, des rapports de domination et des stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge
- Utilisation d'une littérature jeunesse, de jeux et de jouets adaptés et reflétant la diversité des enfants et familles

E6. L'accueil des parents

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit intégrer dans les pratiques de l'accueil du jeune enfant une posture professionnelle tenant compte des parents et/ou de la famille, de leur situation et de leurs demandes

E6. L'accueil des parents

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour de l'accueil des parents

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales et des enjeux théoriques, philosophiques, juridiques et sociologiques de l'accueil des parents pour le jeune enfant, sa famille et l'EAJE ou les professionnels de l'accueil, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- Respecter la place des parents dans l'accueil du jeune enfant aussi bien sur les règlements formels (écrits), que dans les interactions et les communications informelles
- Aider les professionnels à repérer les difficultés que peuvent rencontrer les familles en cas d'usage excessif des modes de communication virtuels ou administratifs. Privilégier les échanges personnalisés
- Accompagner les parents au cours des différentes étapes du développement du jeune enfant
- Agir en cas de négligences ou de maltraitements tel que prévu dans les protocoles départementaux de prévention

2. Exemples de pratiques

- Exemples de gestion d'interactions complexes entre professionnels et parents, dans des moments brefs ou plus longs, concernant la situation et le devenir de jeunes enfants
- Etudes de cas de critères d'attribution des places d'accueil de jeunes enfants
- Analyse de cas d'interaction et communication en situation interculturelle
- Analyse de cas concrets d'interaction et de communication en situation de difficultés des parents et/ou du jeune enfant
- Analyse de cas concrets et sensibilisation des parents à l'importance d'une éducation sans violence physique ni psychologique

E7. Le numérique

Objectif: Le professionnel de l'accueil doit apprendre à développer et/ou améliorer sa connaissance des outils numériques dans l'exercice quotidien de son activité pour en exploiter tous les avantages pour lui-même et les parents. Il doit en même temps être vigilant à l'équilibre et la répartition de son temps de disponibilité effective auprès des enfants, compte-tenu de l'impact que l'utilisation et/ou la présence d'écrans dans l'environnement du jeune enfant peuvent avoir sur son développement.

E7 Le numérique

ATTENDUS PÉDAGOGIQUES

1. Construire un projet autour du numérique

Renforcement de l'employabilité et valorisation de l'activité

- Connaissance des inégalités territoriales et sociales, des enjeux théoriques et sociologiques en matière d'accessibilité et d'usage des outils numériques (fracture numérique, lutte contre l'illectronisme, e-inclusion, etc.) pour le jeune enfant, sa famille, en particulier pour les enfants de familles vulnérables
- Le numérique au service de la professionnalisation (suivi de formation en e-learning, conception de projets éducatifs, valorisation de son activité, exploitation des fonctionnalités offertes par Monenfant.fr, développement d'une communication avec les employeurs potentiels, etc.)
- Appropriation des appareils numériques et des outils informatiques, en particulier ceux dédiés à la petite enfance (Monenfant.fr, Macigogne.fr pour la mise en place de l'accueil occasionnel, Pajemploi.fr, Netparticulier.fr etc.)

Amélioration de la qualité d'accueil

- Renforcement du lien avec les familles : apprendre à aborder le sujet du numérique avec les parents et savoir les orienter vers les personnes compétentes (référént santé inclusion, PMI, crèche, etc.)
- Compréhension des usages numériques des parents et sensibilisation aux bonnes pratiques: déconnexion, pas d'écran allumé, etc.
- Connaissance des risques de l'exposition aux écrans, indépendamment du contenu, sur le développement psychomoteur, sensoriel, relationnel et affectif de l'enfant
- Repérage des enfants et des familles vulnérables ayant peu de ressources pour se préserver des risques encourus par une utilisation excessive ou inadaptée des écrans

2. Exemples de pratiques

- Construire un projet éducatif grâce à des ressources numériques éducatives de qualité (jeux interactifs, podcasts, photographie, etc.)
- Concourir à une offre d'accueil occasionnel pour les demandeurs d'emploi via Macigogne.fr
- Améliorer la posture professionnelle et la communication auprès des parents et des gestionnaires d'EAJE
- Utiliser le numérique pour maintenir ou renforcer le lien avec les parents des enfants accueillis (point régulier par mail sur la situation de l'enfant, etc.)
- Exemples d'actions de sensibilisation à destination des parents sur l'impact des écrans chez le jeune enfant
- Repérer des situations d'utilisation inadaptée voire imprudente du numérique pour l'enfant: surexposition aux écrans dues aux évolutions sociétales notamment depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, accès à du contenu inapproprié, etc.

III. Les modalités pédagogiques et techniques de formation

Modalités pédagogiques

- **Durée** : 1-2 jour(s) par étape de formation.
- **Critères d'évaluation** :
 - ✓ Les organismes de formation doivent **définir des critères d'évaluation** des compétences acquises pour chaque étape de formation.
 - ✓ Les participants aux étapes de formation doivent **évaluer eux-mêmes** les apports des formations.
- Lors des séquences de formation sera remis aux participants le **document de référence** « *Cadre national pour l'accueil du jeune enfant* »

III. Les modalités pédagogiques et techniques de formation

Exemples de techniques de formation

- Intégrer dans les formations l'organisation de **temps d'analyse des pratiques** permettant aux professionnels formés de mettre en perspective les enseignements théoriques apportés avec leurs pratiques.
- Privilégier la mobilisation des **méthodes actives, participatives et créatives**.
- Décloisonner les approches et renforcer la connaissance réciproque des acteurs *via* des **formations croisées et interprofessionnelles** ou interinstitutionnelles.

IV Ressources documentaires

- **Pilotage de la qualité affective éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant**, Rapport du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), mars 2019.
- **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant**, Ministère des solidarités et de la santé.
- **Protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants**, Ministère des solidarités et de la santé et ministère de la culture
- **L'accueil du jeune enfant en situation de pauvreté**, Chantal Zaouche-Gaudron (dir.), Danièle Boyer, Carl Lacharité, Marianne Modak, Gilles Séraphin, Anne-Lise Ulmann, *La documentation française, à paraître en 2021.*